

## CHANGER DE PEAU ? Enseignant en IUFM : Une rupture et une recomposition d'identité

Andrée SARFATI\*

*Sommaire.* La rencontre de cultures professionnelles différentes à l'intérieur de cette nouvelle institution que représente l'IUFM, entraîne pour ses acteurs un ébranlement de leur identité antérieure ; cette hypothèse est appliquée ici aux ex-professeurs d'EN. Pour autant les tiraillements et conflits, éventuellement articulés à un réinvestissement professionnel, n'engendrent-ils pas la formation d'une « nouvelle peau », d'une identité nouvelle d'enseignant, fût-ce à l'état naissant ?

*Summary.* The meeting of different professional cultures within this new institution represented by IUFM's entails for its actors a shock to their previous identity; this assumption is here applied to former teachers of EN (teacher training colleges). For all that, do not the contention and conflicts, possibly linked with a professional reinvestment, generate the formation of a "new skin", a new teaching identity, if only in the making?

---

\* Andrée Sarfati est enseignante à l'IUFM de Paris.

La création des IUFM a ouvert pour les différentes catégories d'acteurs une zone d'incertitude liée à deux dimensions prégnantes et communes à tous :

- celle relative à une situation de mise en place d'une structure institutionnelle nouvelle, mais pas pour autant créée ex-nihilo ;
- et, conjointement à la création de cette institution, celle de la diversité des cursus professionnels des enseignants formateurs : universitaires nouvellement nommés (au poste de direction et comme enseignants-chercheurs), ex-professeurs des EN, ces catégories étant les plus représentées numériquement. À celles-ci, il faut ajouter comme intervenants permanents ou occasionnels, des IPR, des IEN, des enseignants du premier et du second degré.

Si bien qu'on a ici un redoublement des difficultés liées au changement : quand des individus arrivent dans une institution, ils y transportent leur culture propre, personnelle, sociale, professionnelle, et sont amenés à faire plus ou moins péniblement l'apprentissage de la culture particulière du groupe de travail et de l'institution (au sens où l'on parle de culture d'entreprise).

Difficulté redoublée ici, car la culture de l'institution elle-même est à inventer ; de plus, la présence dans les murs des ex-écoles normales d'une culture déjà acquise constitue à la fois une facilitation et un obstacle à l'élaboration d'une nouvelle culture. Celle-ci peut certes s'ancrer sur l'acte législatif fondateur, qui a donné naissance aux IUFM. Il s'agit d'un acte illocutoire explicite. Son importance est indiscutable puisqu'il consacre l'existence d'une relation organique, donc nécessaire entre les formateurs issus de différentes catégories dans les IUFM.

C'est sur les implicites engagés par cet acte qu'il convient de s'interroger. Si l'on suppose que la culture des individus qui travaillent dans une institution est le résultat de trois dimensions principales :

- culture antérieure liée à l'itinéraire familial et individuel, ainsi que culture au travail éventuellement acquise dans une autre institution,
- situation de travail proprement dite,
- situation stratégique des rapports de pouvoir,

il est alors évident que la création des IUFM modifie pour chacun des individus, à l'intérieur de chacune des catégories (ex-PEN, universitaires), l'articulation de ces trois dimensions. Les pistes habituelles se brouillent. Certes, demeure un noyau stable lié à l'histoire personnelle et professionnelle antérieure, mais les deux autres dimensions ayant pris des figures différentes, la ré-élaboration en vue d'une relative harmonisation s'impose.

Un exemple : l'IUFM engendre une *nouvelle situation de travail* pour les ex-PEN : enseigner les futurs enseignants du second degré. Tous les témoignages que j'ai recueillis, auxquels s'intègre ma propre expérience, m'ont confirmé le prix symbolique accordé à ce nouveau type de tâche au travers de manifestations d'excitation, quelquefois euphoriques (« ça a très bien marché ! ») ou au travers de remarques faites à propos du temps considérable consacré à la préparation des cours destinés à ce nouveau public (1).

Tout en relativisant ces propos – pour quelques formateurs dans chacune des deux catégories, il n'y avait guère de nouveauté réelle de situation – la création de l'institution a été une source de renouvellement d'investissement professionnel, qui n'excluait pas un irritant et parfois peut-être angoissant sentiment d'avoir à « faire ses preuves ».

*Les stratégies de pouvoir* sont parfois plus subtiles. Elles ressurgissent masquées, après un déplacement inconscient des enjeux. C'est ce dont a témoigné, par exemple, une réunion syndicale des ex-professeurs d'EN à la rentrée de l'année 91-92, réunion symptomatique de ce point de vue (2).

## LE CONTEXTE

Afin de mener à bien sa recherche sur les enseignements relevant de la formation commune, l'équipe de l'IUFM de Paris avait envoyé une lettre à tous les enseignants assurant des enseignements de tronc commun. Cette lettre les informait du contenu de la recherche, des origines

---

(1) Je suppose que, de la même façon, pour certains universitaires, l'adaptation de contenus disciplinaires à un objectif de formation professionnelle constituait un enjeu nouveau de leur enseignement.

(2) S'attacher à la singularité d'un événement limité dans le temps et dans l'espace, rassemblant entre 15 et 20 personnes, dans une institution précise, l'IUFM de Paris, ne contraint ni à un témoignage forcément subjectif sur de « l'ici et du maintenant », ni à une analyse qui ne serait guère transférable à un autre IUFM, ou à d'autres circonstances. C'est le principe de l'approche clinique (et l'on sait qu'en sociologie celle-ci s'affirme de plus en plus) que de pouvoir éclairer cette singularité du cas et du moment au moyen de concepts applicables à d'autres cas et d'autres moments ; mais aussi d'éclairer des phénomènes structurels en partant de l'étude d'un événement particulier, conflictuel par exemple, dont on peut être tenté de banaliser le sens dans une première approche.

de la commande (INRP), de la composition de l'équipe (3). Elle leur demandait :

- d'une part, d'adresser à l'équipe un descriptif de 10 à 15 lignes présentant le contenu de leur enseignement ;
- d'autre part, de lui faire parvenir le relevé des présences pour chacune des séances du module de tronc commun assuré.

La lettre rappelait que l'équipe ne manquerait pas de respecter les règles déontologiques inhérentes à toute recherche : anonymat, exclusivité de l'utilisation à des fins de recherche...

Parvenue aux enseignants au mois d'octobre, un mois après le démarrage effectif de l'IUFM de Paris, cette lettre a provoqué bien des remous du côté de certains enseignants, plus précisément ex-professeurs d'EN, comme l'illustre le moment évoqué.

Il s'agit d'une réunion syndicale des ex-profs d'EN qui s'est tenue peu de temps après la diffusion de la lettre. Elle rassemblait des professeurs des deux sites, Batignolles et Auteuil, mais étaient présents en majorité des ex-profs des Batignolles dont trois membres de la nouvelle équipe de recherche. Ce qui a probablement contribué à donner à cette réunion une tonalité très particulière de querelle familiale. L'ordre du jour incluait, parmi d'autres points, celui de la demande de l'équipe de recherche. Or, c'est ce point qui a occupé l'essentiel des échanges. C'est en termes plutôt vifs que certains ont exprimé leur refus de répondre à cette demande. L'ensemble des arguments avancés, souvent avec véhémence, revenait à contester les modalités de constitution de l'équipe de recherche (composée, rappelons-le, de 5 profs de l'ex-EN des Batignolles et d'un professeur en sciences de l'éducation nouvellement nommé à l'IUFM). Certains ont exprimé leur désaveu quant à la procédure et se sont indignés que la constitution de l'équipe n'ait pas été précédée par un appel d'offres à l'ensemble des enseignants. Or, la participation à des équipes de recherche INRP\* est une pratique familière depuis fort longtemps aux ex-profs d'EN. L'intégration dans une équipe s'est toujours

---

(3) L'INRP avait publié un appel d'offres intitulé : les formateurs d'IUFM « et la professionnalisation des enseignants ». L'objectif de cette initiative était de « décrire la mise en place et la première année des IUFM » et « notamment d'observer et décrire (...) le processus complexe d'intégration et de différenciation organisationnelles (...) et d'en déduire une typologie des IUFM (...) permettant de confronter les conceptions de la formation et de la professionnalisation des enseignants (...) ».

\* INRP : Institut National de Recherche Pédagogique.

faite par cooptation à partir et des compétences spécifiques et des sympathies ou relations personnelles. Aussi ces arguments, par ailleurs cohérents et recevables rationnellement me sont-ils apparus justement comme des rationalisations, comme un déplacement d'une inquiétude plus profonde qui pourrait se formuler ainsi :

### Qui demande quoi ?

Comment un objet familier (une recherche INRP) pouvait-il se transformer ainsi en un objet étrange et inquiétant, et ce d'autant plus qu'il était importé par des collègues de la part desquels on était en droit d'attendre davantage de solidarité ? On ne peut répondre à cette question en dissociant l'objet de la demande de sa source supposée.

Ici, l'en-tête de la lettre qui leur avait été adressée, portait le nom de l'universitaire nouvellement nommée à l'IUFM et qui se trouvait être la coordinatrice de la recherche pour l'IUFM de Paris. Investie imaginativement d'un pouvoir (par ailleurs contesté) du fait de son corps d'origine (enseignement supérieur = compétence supérieure ? ou enseignement supérieur = même appartenance que le directeur de l'IUFM ?). La demande de l'équipe, malgré la référence explicite à un organisme de recherche extérieur à l'institution, devenait la demande d'un professeur d'université. Comme telle, elle entraînait le sentiment vague d'une suspicion possible de la part du demandeur à l'égard des ex-profs d'EN sur le contenu de leur cours et donc, en partie sur leur compétence. J'irai jusqu'à faire l'hypothèse que la suspicion, s'il y en avait, pouvait trouver sa source chez ceux qui la prêtaient aux autres, selon le mécanisme bien connu de la projection. Une telle hypothèse ne repose pas sur une psychologisation de mauvais aloi de phénomènes institutionnels ; n'oublions pas que la répartition des tâches d'enseignement dans les modules de « tronc commun » avait été l'occasion de manifestations de susceptibilités et d'agressivité, ainsi que d'attitudes de conquêtes de territoires de la part des participants potentiels, universitaires, ex-profs d'EN, inspecteurs pédagogiques. Les ex-profs d'EN se sentaient menacés dans leur identité de formateurs de maîtres, menace renforcée par la perspective pour les ex-profs d'EN du passage dans la commission de fin d'année relative au droit d'option (4).

---

(4) Les profs d'EN devaient à la fin de la première année d'exercice en IUFM opter, soit pour le maintien dans leur nouveau poste, soit pour un poste dans le secondaire, dont ils étaient issus. Le premier choix était en principe soumis à l'approbation d'une commission. En fait tous ont été confirmés dans leur choix.

Ce qui s'exprimait donc ici, c'était ce fantasme de menace, alimenté par une « supposée injonction de fournir à l'administration » le contenu des cours ainsi que l'audience de chacun.

J'ai analysé ultérieurement cette réunion, dans son dynamisme interne, comme un conseil de famille (dimension accentuée par le lieu de la réunion et l'identité des participants) où se disaient le ressentiment et la consternation de voir certains de ses membres se comporter en trans-fuges.

### Qui rencontre qui ?

Il ne convient pas d'appréhender ce moment en référence à une simple résistance au changement, explication immédiate mais peut-être un peu courte. Il s'agit plutôt d'une nouvelle étape dans les ajustements nécessaires des acteurs afin de faire fonctionner les nouveaux réseaux de relations où ils vont négocier, échanger, prendre des décisions. L'arrivée des universitaires entraîne cette nécessité d'ajustement pour les ex-PEN (et sans doute pour les universitaires eux-mêmes, mais le moment évoqué ici n'en témoigne pas).

Un des éléments du système d'action concret (5) dans une institution est constitué par les alliances entre acteurs. Chacun sait ou cherche à savoir, pour une action à entreprendre, qui il peut rencontrer et avec qui il peut s'allier.

Si à l'intérieur d'une institution, un groupe, ici les ex-PEN, se croit menacé dans sa légitimité par un groupe rival (les universitaires), les initiatives d'alliance de certains de ses membres à l'égard des membres de l'autre groupe seront jugées indécates et peut-être dangereuses.

Ces initiatives elles-mêmes mériteraient d'être analysées : elles peuvent obéir à des désirs de reconnaissance individuelle, de renouvellement de la légitimation de sa présence dans le nouveau système, et/ou encore au désir de s'emparer d'éléments institutionnels nouveaux afin de les faire siens plutôt que de les subir. Quoiqu'il en soit, certaines

---

(5) Le système d'action concret, concept central de l'analyse stratégique en sociologie des organisations, est défini par M. Crozier et F. Friedberg dans « L'acteur et le système » (Éd. du Seuil, 1977). L'organisation y est pensée comme un ensemble humain structuré et cependant en mouvement. L'ensemble de cette construction en ajustement permanent constitue le système d'action concret.

alliances peuvent, dans des moments de mouvance institutionnelle, être perçues comme de petites trahisons.

### Bâtards ou légitimes ?

La relation de l'acteur à l'institution ne renvoie pas uniquement à une analyse en termes de stratégies. La théorie psychanalytique a fourni à l'analyse des institutions ses modèles théoriques.

Si l'on adopte l'idée, avancée par E. Enriquez (6), selon laquelle il y a un enracinement psychologique du lien social, plus encore, un lien libidinal dans toute organisation et une présence assurée de ce lien libidinal dans tout groupe de travail, alors les relations d'un individu à ses pairs et à ses supérieurs à l'intérieur d'une institution réactivent toutes les angoisses liées au narcissisme, c'est-à-dire à ce qui permet d'appréhender son unité à travers autrui. La relation entre égaux peut être vécue comme une relation d'identification des frères les uns par rapport aux autres, dans la mesure où ils se sentent aimés d'un amour égal par le père, chef ou directeur.

Ainsi, ce groupe d'égaux que sont les ex-PEN ont-ils pu se sentir fragilisés par la rupture de la filiation antérieure (PEN à directeur d'EN) et l'instauration d'une nouvelle filiation (ex-PEN à professeur d'université-directeur) ; il s'agirait d'un père adoptif en quelque sorte, au regard duquel les repères narcissiques antérieurs sont brouillés puisque la constitution de l'identité du père et des fils ne procède pas du même itinéraire ; ce phénomène étant renforcé du fait de la présence d'autres enfants, imaginativement affectés d'un coefficient supérieur de légitimité.

Quand dans la communauté des fils soumis au même père institutionnel, de nouveaux membres apparaissent, autres par leur cursus professionnel et leur statut et proches, qui plus est, sur ces derniers points, du nouveau père, alors l'altérité apparaît comme une menace, et quand les semblables s'allient avec les autres, ils deviennent suspects.

Si je peux seulement aujourd'hui écrire quelques lignes sur ce moment particulièrement significatif à mes yeux, c'est sans doute parce que je m'y suis trouvée impliquée, mais surtout parce que je crois que les conflits identitaires ont perdu de leur force,

---

(6) E. Enriquez, *De la horde à l'État* (Éd. Gallimard, 1983).

– du fait de l'accalmie des craintes des ex-PEN quant à leur survie dans la nouvelle structure : leur choix dans le droit d'option a été respecté et ils ont massivement choisi de rester dans l'IUFM.

– du fait d'un travail en commun des ex-PEN et des universitaires tout au long de l'année 1991-1992, travail qui leur a permis de se connaître et donc de tempérer, sinon d'effacer, les méfiances réciproques.

Est-ce à dire que l'identité professionnelle de l'enseignant d'IUFM est en voie de constitution ? il me paraît imprudent et prématuré de l'affirmer.

On a plutôt assisté à un ébranlement suivi d'un début de recomposition de l'identité propre à chacune des catégories de formateurs. Mais j'en ai pointé les effets surtout chez les ex-PEN. Le malaise qui accompagne ces phénomènes alimente des conduites d'évitement de l'« explicite » au profit de l'« implicite ». En effet, l'implicite « offre la possibilité d'agir sur la place de l'autre sans qu'il soit touché à la nôtre » (7). Les individus ne sont pas maîtres d'opérer leur mise en place puisque c'est au contraire cette mise en place qui établit leur identité. (8).

D'autres signes, ténus, de cette métamorphose quelquefois douloureuse peuvent être évoqués. Il serait intéressant d'examiner à la lumière de cette analyse, la façon dont s'est redéfinie en partie la formation des professeurs des écoles, au cours de l'année 1992-1993, deuxième année d'existence de l'IUFM de Paris. Les craintes, en grande partie justifiées, des philosophes, tous ex-PEN, de voir leur participation à la formation des maîtres fondre dangereusement, semblent avoir abouti à un rétrécissement de l'intervention des psychologues universitaires et à une quasi éviction de la sociologie dans la formation des professeurs des écoles. Il s'agit moins d'une action concertée que de « coping strategies » au sens où le « coping » (to cope with) renvoie à « avoir affaire à, faire face à, se débrouiller avec » (9).

Ici, dans la répartition des tâches, il n'est pas exclu que « des stratégies de survie, visant la protection de la personne, de son rôle et de son image » (10), l'aient emporté sur la stratégie pédagogique proprement

---

(7) F. Flahaut, *La parole intermédiaire* (Éd. Le Seuil, p. 52).

(8) *Ibidem*.

(9) P. Woods, *L'ethnographie à l'école* (Éd. Armand Colin, 1990). Sur ce point du « coping », voir aussi R. Sirota, *L'école primaire au quotidien* (Éd. des PUF, 1987).

(10) P. Woods, *o.c.*, p. 19.

dite, en principe centrée, en IUFM sur la formation professionnelle de l'étudiant.

Ainsi, un professeur de philosophie de l'ex-EN, peut persister à se définir en même temps comme enseignant de psycho-pédagogie ; Cependant, depuis des années, et donc bien antérieurement à l'hypothèse de création des IUFM. , certains parmi les philosophes contestaient avec des arguments parfaitement recevables cette utilisation, jugée inadéquate, de leur formation philosophique. On pourrait penser que la création des IUFM résout la difficulté en faisant entrer en toute légitimité des universitaires spécialistes des sciences humaines dans la formation des maîtres. Mais l'interrogation de principe ne peut se dissocier de l'inquiétude des philosophes quant à la place qui leur est faite dans la formation, mais aussi de la conviction d'avoir acquis bon gré mal gré des compétences certaines dans des disciplines distinctes de leur disciplines d'origine.

À ce moment de l'histoire des IUFM, (du moins celui de Paris), et à ce point de l'analyse, l'hypothèse émise plus haut d'une amorce de constitution d'identité d'« enseignant en IFUM ; » est-elle annulée par la mise en évidence de ces « coping strategies » ? Je ne le pense pas. Comme toute identité, cette dernière se constituera à travers la rencontre plus ou moins harmonieuse, plus ou moins conflictuelle d'énoncés identificatoires divers, quelquefois contradictoires. Plus qu'à une mutation, le phénomène s'apparente à une mue.